



DÉCISION
Concernant la signature d'un avenant pour la prolongation de la convention de subvention ARROLIMOUSIN

Surveiller l'ensemble du document

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°2021/0123 de la Commission du 28 décembre 2021 à l'application des articles 207 et 208 du code de l'énergie relative à l'autorisation aux actes de même prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement ECO n°2020/070 de la commission du 2 juillet 2020.

Vu le rapport de l'agent à l'aide d'urgence à la transformation numérique créé à l'occasion de la crise sanitaire COVID-19, adopté par décision concernant la mise en place d'un dispositif de soutien aux activités économiques créées par le décret n° 2020-1748 du 30 novembre 2020 relatif à l'aide d'urgence à la transformation numérique, le dispositif « Transformation numérique » signé le 10 août 2020.

En vertu de l'article 10 de la convention sur l'application du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises sur son territoire, et l'avenant à la convention initiale à la mise en œuvre du SDES concernant l'adoption du dispositif « Transformation numérique » signé le 10 juillet 2020.

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par ARROLIMOUSIN le 20 juillet 2020.

Vu la convention signée entre Limoges Métropole et l'entreprise ARROLIMOUSIN en date du 30 juin 2022.

Vu l'avis simple de la commission mise en date du 20 septembre 2023.

CONSIDÉRANT que le risque pris dans la réalisation des actions subventionnées est indépendant de la volonté du bénéficiaire ;

DECIDE

Article 1. Un avenant de prolongation à la convention de subvention signée le 20 juillet 2020 avec l'entreprise ARROLIMOUSIN sera conclu, jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 2. Tous les autres articles prévus par la convention initiale restent inchangés.

Fait à Limoges le 11 octobre 2023



DÉCISION

Décision concernant la signature d'un avenant pour la prolongation de la convention de subvention ARROLIMOUSIN

1 DOCUMENT - Publié le 20 Octobre 2023



DEC_ECO_24523_AIDE_TRANSFORMATION_NUMERIQUE_ARROLIMOUSIN_AVENANT.pdf
(.pdf, 85,8 Ko)

TÉLÉCHARGER